Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2016/0360B(COD)
Règlement sur les exigences de fonds propres: dispositions transitoires visant à atténuer les incidences de l'introduction de la norme IFRS 9 sur les fonds propres et le traitement des grands risques en ce qui concerne certaines expositions du secteur public libellées en monnaies non nationales des États membres Modification Règlement (EU) No 575/2013 2011/0202(COD) Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière Priorités législatives Déclaration commune 2017 Déclaration commune 2018-19	Procédure terminée